

# Reconversion des cacaoyères du mode conventionnel au mode biologique, au Togo

A. Koukou-Tchamba      Master of Science GEAE CIHEAM-IAM Montpellier  
P. Bastide                      Chercheur CIRAD CP Montpellier  
P. Le Grusse                  Enseignant Chercheur CIHEAM-IAM Montpellier  
P. Petithuguenin      Chef de Programme Cacao, CIRAD-CP Montpellier

## Le contexte et la problématique

Située au nord-ouest de la région des Plateaux du sud du Togo, le long de la dorsale atakorienne, l'Akébou est une zone productrice de cacao, de café et de diverses cultures vivrières. Elle s'est orientée depuis dix ans vers la filière du cacao biologique. Cette filière a été lancée en 1987 par une entreprise chocolatière française, Kaoka, avec la participation de l'ancien Opat, Office des produits agricoles du Togo. Progressivement développée dans l'Akébou, elle est actuellement adoptée par plus de la moitié des producteurs de cacao (Bdpa, 2000). Cette filière a longtemps permis aux producteurs de bénéficier d'un avantage supplémentaire par rapport à la filière du cacao traditionnel (ou conventionnel) sous forme d'incitations à la production de la part de Kaoka — prix d'achat du cacao biologique élevé et distribution à prix subventionné d'oxyde de cuivre pour faciliter la lutte contre les attaques de *Phytophthora*. Cependant, cette filière de cacao Bio traverse depuis 2001 une grave crise économique qui risque de bloquer le système et qui peut remettre en cause l'ensemble des stratégies de développement de la région.

La production et la valorisation des fèves de cacao biologique dans la région de l'Akébou est actuellement sous la dépendance de nombreux facteurs : la disponibilité en main-d'œuvre et en capital, l'état des plantations, de plus en plus vieillissantes et vulnérables aux maladies et ravageurs, la technicité (non appréciable), le degré d'intensification (de plus en plus faible—, la confiance entre les acteurs (en crise), la diversification des réseaux de commerce du cacao, la remontée brusque des cours et les irrégularités du climat. Tous ces facteurs affectent les rendements et les marges bénéficiaires. La réorientation des exploitations de cacao conventionnel en cacao biologique peut être interprétée actuellement comme un choix à risque pour les petits planteurs. Il est utile d'évaluer et d'analyser la rentabilité comparative des deux systèmes de production.

Itinéraire de production biologique ou de production conventionnelle, quel est le choix le plus judicieux pour un cacaoculteur ? De cette comparaison dépend l'avenir de la filière biologique au Togo, compte tenu du contexte actuel de reconversion des plantations, de production et de commercialisation des fèves de cacao biologique.

## La méthode

Pour définir les étapes fonctionnelles d'un processus de décision global, une démarche en trois étapes a été retenue (Le Grusse, 1998) :

- un diagnostic et une réflexion sur la pertinence du cadre de représentation de la région. Cette étape vise à définir les variables à mobiliser et une typologie qui mènera à une analyse comparative ;
- une modélisation des exploitations et la simulation de la situation de base. Cette étape se traduit par l'utilisation d'un modèle de simulation pluriannuel sur les types d'exploitation en comparant les différents postes de résultats ;

– des scénarios de développement global par combinaison des aléas et tendances et des éléments du modèle de base. Cette étape permettra également la comparaison des postes de résultats des types d'exploitations en fonction des scénarios.

### **Analyse diagnostic et identification**

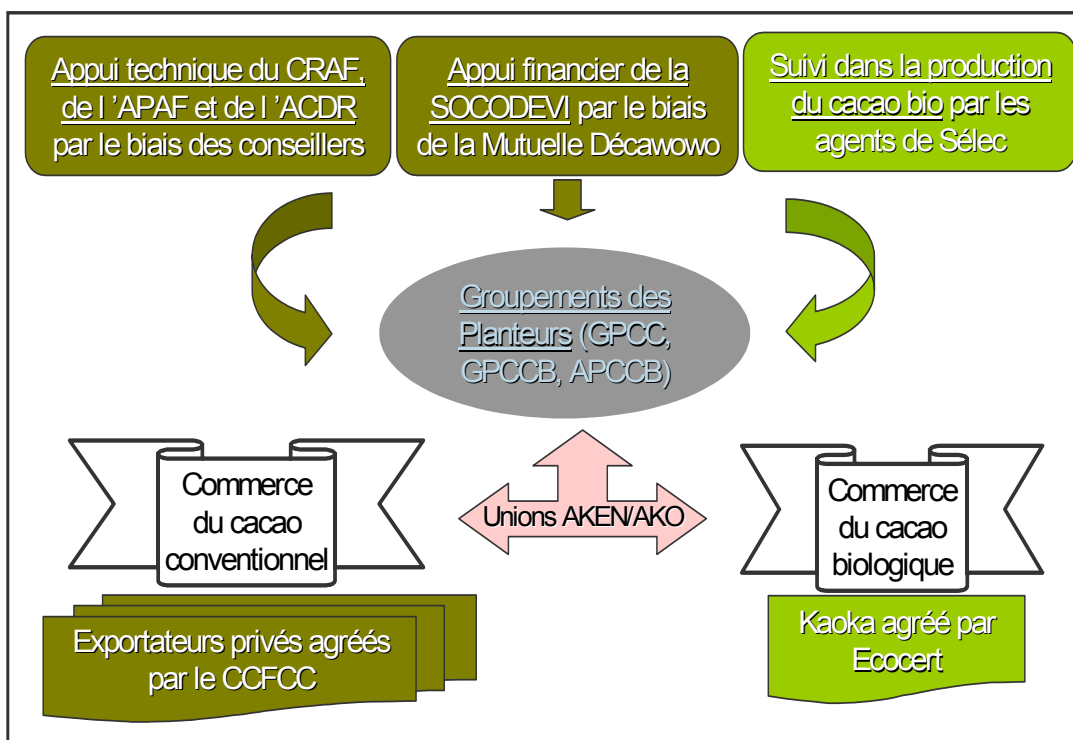
L'étude diagnostic de la région des plateaux a été réalisée au Togo en décembre 2000 et en janvier 2001 selon deux phases.

La première phase a consisté à collecter des informations auprès des chercheurs, des dirigeants d'organismes d'appui, des ingénieurs-vulgarisateurs, des élus locaux (responsables des unions et des groupements de producteurs).

En compagnie du directeur de la Socodevi, plusieurs entretiens de terrain ont permis de mieux connaître l'histoire de la région cacaoyère (et caféière), d'identifier les principaux acteurs et les particularités de la région de l'Akébou. Ces entretiens ont eu lieu avec les responsables et quelques ingénieurs de l'Acdr, du Craf, de l'Apaf, ainsi qu'avec les agents de la société Sélec (antenne locale de Kaoka) et ceux intervenant dans le cadre du projet Mutuelle d'épargne, crédit pour les producteurs de cacao et de café mis en place par la Socodevi. Cette phase a permis de comprendre également le mode d'action de tous ces intervenants dans la zone d'étude (voir figure 1).

Pour prendre en compte les différences géographiques, socio-culturelles et économiques au sein de l'Akébou, plusieurs villages ont été choisis dans l'Akébou ouest (Union Ako et dans l'Akébou nord-est (Union Aken). Ce choix a été fait sur la base des informations provenant des ingénieurs encadreurs de l'Acdr et des dirigeants des unions de la zone. Il concerne les

**villages producteurs de cacao biologique et à la fois bénéficiaires du projet Microfinances par la mutuelle Décawowo et du projet d'appui aux organisations des producteurs Paop.**



Source : rapports de Socodevi, 1999, Acdr, 2000, Bdpa, 2001.

Figure 1. Les intervenants dans la filière du cacao au Togo.

## Les résultats

### Typologie des exploitations agricoles

Quatre sous-ensembles ont été identifiés (tableau I). A ces quatre groupes a été ajouté un cinquième groupe représentant les producteurs de cacao conventionnel, à partir de trois producteurs de cacao conventionnel appartenant initialement aux ensembles CAF et VIVCBIO, CCONV. Ce groupe servira de témoin lors de l'analyse comparative entre le système de cacao biologique et le système de cacao conventionnel.

DONNEES DE 2001	VALEURS MOYENNES PAR TYPE			
	VIV	CAF	CBIO	VIVCB
Age des chefs d'exploitation	56,2	50,8	47,6	36,4
Poids du cacao biologique dans les plantations (S_Cacao bio/S_Pérennes)	38,9	47,1	67,6	54,4
Taux d'occupation de la terre en cultures vivrières (ha) : S_Vivrière/Sau_disponible	31,8	19,9	16,7	31,2
Poids du vivrier dans la production totale (Prod Vivrière/Prod Totale)	70,4	60,8	53,5	62,4
Taux d'intensification de la terre (Sau_Réelle/Sau_disponible)	143,1	130,8	113,9	113,2
Taux de traitement en oxyde de cuivre (=Nbre de sachets utilisé/S_Cacao bio, 1sachet de CuO pèse	23,2	3,7	8,4	21,4

50g)				
Problème relatif à l'application du cahier des charges	1,8 (insuffisance d'oxyde de cuivre)	1,2 (peu de problème)	2,0 (insuffisance d'oxyde de cuivre)	2,4 (utilisation de produit interdit : ridomil +)
Age de cacaoyer	29,2	26,3	38,5	32,2
Rendement cacaoyer (kg/ha)	334,6	100,0	118,3	337,6
Age de caféier	19,5	24	26,3	20,4
Rendement caféier (kg/ha)	168,9	255,5	149,2	113,6
Poids du revenu extérieur dans l'exploitation	0,8	6,1	4,8	9,5
Productivité du travail familial (Hj/ha)	8,6	5,2	5,1	4,8
Productivité de la terre (kCfa/ha)	214,8	114,4	112,6	243,6

Source : Adjonou, 1992, Fatoux et Panarin, 2001, nos enquêtes et nos calculs.

La fréquence de ces 5 groupes ainsi créés dans notre échantillon d'étude est la suivante :

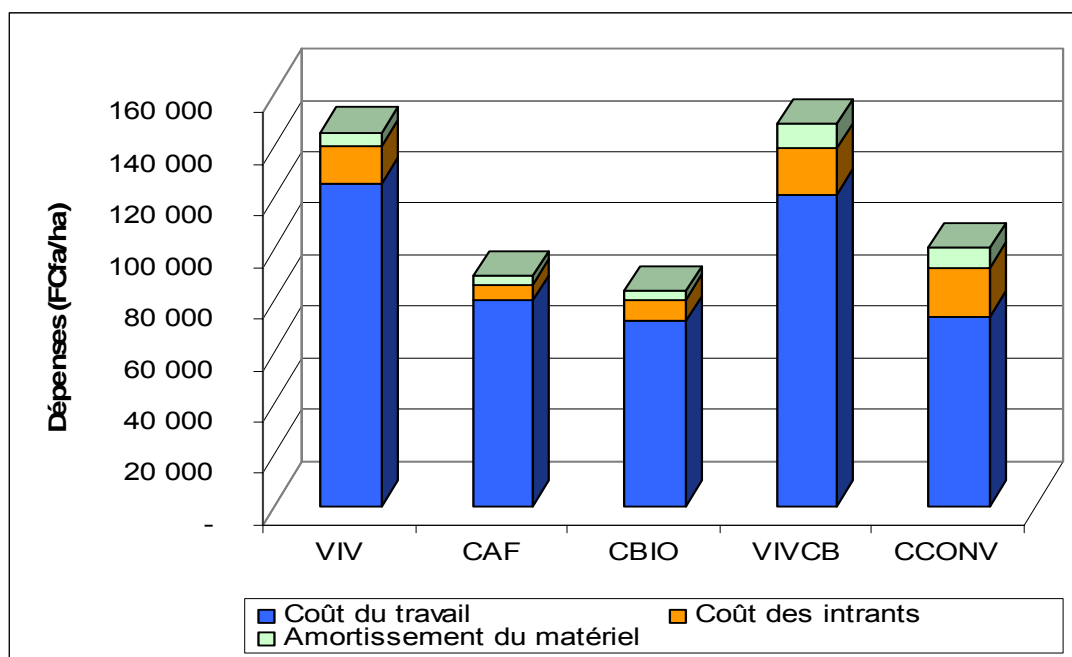
- VIV, les exploitations de cultures vivrières et de caféières produisant peu de cacao biologique en intensif, 27 % ;
- CAF, les exploitations à dominante de café, disposant de peu de cacao en extensif et de peu de cultures vivrières, 35 % ;
- CBIO, les exploitations plus orientées en cacao biologique, mais très âgées et peu productives, avec des techniques de conduite semi-intensives, 23 % ;
- VIVCB, les exploitations à dominante de cultures vivrières sous-intensives et de cacao biologique en intensif, 8 % ;
- CCONV, les exploitations faisant du cacao conventionnel. Cet ensemble est statistiquement très peu significatif pour la validation de l'analyse comparative, 6 %.

Contrairement à l'effectif des exploitations de cacao bio CBIO, relativement important, le groupe faisant du conventionnel CCONV est faiblement représenté.

## Modélisation, simulation globale et comparaison des résultats d'exploitation

### Les coûts de production

Les coûts de production sont constitués des charges supplétives du travail familial, des frais d'amortissement du matériel agricole, et des coûts d'intrants (figure 2). Ces charges supplétives représentent 80 % des coûts de production. Pour les exploitations de cacao biologique (CBIO), ces charges, dont le montant est de 70 kFca, équivalent presque à celles des exploitations de cacao conventionnel. En revanche, les coûts de production des exploitations de cacao conventionnel sont nettement plus élevés que ceux des exploitations de cacao biologique car les dépenses d'approvisionnement en intrants et les frais d'amortissement des matériels agricoles pour les premières (CCONV) sont deux fois plus importantes que celles de CBIO. En effet, les plantations de cacao conventionnel sont quelquefois traitées en utilisant des produits commerciaux plus efficaces et plus coûteux que l'oxyde de cuivre. Il s'agit du Ridomil, + pour lutter contre la pourriture brune, et de l'Endosulfan, contre les mirides. Les dépenses de production des exploitations VIV et VIVCB (basées sur les cultures vivrières) sont les plus élevées dans notre échantillonnage car ces cultures, conduites en mode intensif, sont généralement plus consommatrices en main-d'œuvre et en intrants.



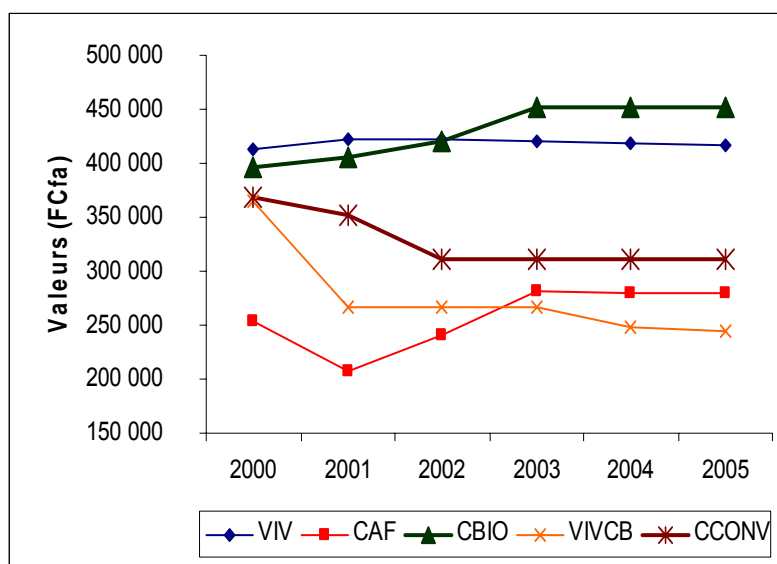
Source : Koukou-Tchamba, 2003.

Figure 1 : Les coûts de production par type d'exploitation, année 2000.

## Le solde de trésorerie annuelle

Alors que le solde de trésorerie des exploitations de cacao conventionnel (de l'ordre de 370 kFCfa en 2000), diminue entre 2000 et 2002, celui des exploitations de cacao biologique (de l'ordre de 400 kFCfa en 2000), augmente jusqu'en 2003 (figure 3). L'observation des entrées et des sorties de fonds met en évidence que les recettes de CCONV sont meilleures que celles de CBIO — respectivement de 918 et 768 kFCfa en 2000 et de 858 et 628 kFCfa en 2002. Le solde de trésorerie le plus bas réalisé par les exploitations de cacao conventionnel s'explique par le fait que les dépenses engagées pour les produits conventionnels sont trop importantes. A part les exploitations VIV spécialisées en production vivrière qui réalisent des résultats financièrement bons et comparables à ceux de CBIO, les autres types d'exploitations (CAF et VIVCB) sont financièrement moins rentables.

Source : Koukou-Tchamba, 2003. Figure 2. Evolution du solde de trésorerie par type d'exploitation.

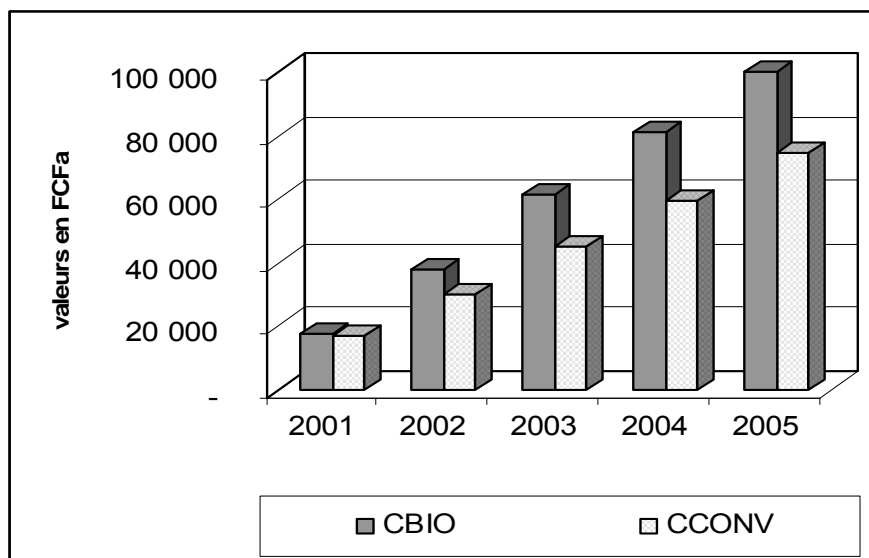


Sur la base des critères « coût de production » et « solde de trésorerie annuelle », l'orientation vers le système de production de cacao biologique intensive paraît être un choix économiquement justifié.

### La simulation selon la tendance « réduction des intrants »

La dévaluation de la monnaie FCfa en 1994 a été suivie par un renchérissement du coût local des intrants importés, par un effet de taux de change, mais aussi de contraction du volume commercialisé, tels que les engrais et les pesticides, induisant une influence directe sur les prix « bord-champ ». Quelques intrants ont vu leur coût se multiplier par cinq en moins de dix ans, tandis que d'autres ont connu des augmentations de 25 à 30 % (rapport Bdpa, 2001). Le plus utilisé actuellement en cacaoculture est l'oxyde de cuivre (CuO), autorisé en agriculture biologique et dénommé localement « kaoka ». Sa commercialisation devient de plus en plus informelle car elle échappe au contrôle de Sélec. Normalement, son prix au producteur est faible car subventionné par l'entreprise Kaoka. Il vaut 150 FCfa par sachet de un kilo, mais le prix au producteur du sachet du produit « kaoka » devient exorbitant (500 FCfa) lorsqu'il est vendu dans les réseaux parallèles. Les producteurs de cacao biologique n'ont pas toujours accès au produit « kaoka » subventionné car le stock n'est pas suffisant et il est parfois en partie détourné vers d'autres spéculations. La réduction

de l'utilisation de Ridomil+, de « kaoka » et de l'Endosulfan dans la production de cacao conventionnel ou biologique entraîne une diminution des rendements d'environ 20 à 40 % due à l'augmentation des pertes par pourriture brune et mirides. En simulant cette tendance, on réalise par rapport à la situation de base, un « manque à gagner » en trésorerie annuelle des exploitations qui varie de 17 à 75 kFCfa ou de 17 à 100 kFCfa suivant que les exploitations sont spécialisées en cacao conventionnel ou en cacao biologique (figure 4).



Source : Koukou-Tchamba, 2003.

**Figure 3. Evolution du « manque à gagner » entre la situation de base et un système avec réduction de la consommation d'intrants.**

Ce manque à gagner est plus important dans les exploitations de cacao biologique que dans les exploitations de cacao conventionnel. En effet, CBIO va perdre 100 kFCfa sur son solde de trésorerie en 2005 à cause du manque d'intrants, contre une perte de 75 kFCfa pour CCONV. Sur la base de la variation de la consommation d'intrants, la spécialisation en production de cacao biologique apparaît donc comme plus « risquée » qu'en cacao conventionnel.

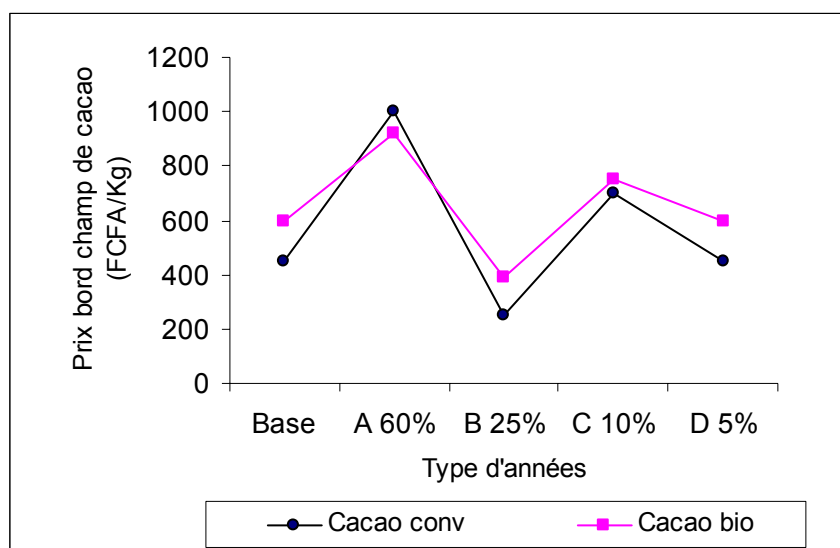
## Simulation suivant des scénarios

### Le scénario A, fluctuation du prix du cacao

Le prix d'achat bord champ du cacao est un facteur qui ne peut pas être maîtrisé par les producteurs. Ce prix fluctue et peut augmenter ou diminuer fortement d'une campagne à l'autre en fonction de l'évolution du cours mondial de cacao. La détermination des prix du cacao au Togo suit les cours du marché à termes de Londres. Ainsi, l'allure de la courbe de prix au producteur de cacao conventionnel est la même que celle du cours à Londres. Mais le prix au producteur du cacao biologique ne suit pas tout à fait la même allure. En effet, ce prix se décompose en un prix de base, équivalent au prix de vente du cacao conventionnel auquel s'ajoute une prime à la production biologique. Cette prime correspond à un

différentiel qui diminue quand le cours monte. De plus, un prix plancher et un prix plafond ont été fixés par contrat pour le cacao Bio, respectivement à 500 FCfa et 800 FCfa. Dans ce système, le prix d'achat du cacao Bio est donc toujours supérieur ou égal au prix d'achat du cacao conventionnel<sup>1</sup>.

La figure 5 illustre le différentiel de prix entre le cacao bio et le cacao conventionnel dans différentes situations, dont la probabilité d'apparition a été estimée sur la base des statistiques Icco : année A à prix très élevés, année B à prix très faibles, année C à prix moyennement élevés, et année D à prix moyennement faibles (correspondant à l'année 2000).



Sources : rapport de mission Bdpa, contrat de partenariat entre les unions de producteurs et Kaoka et mes calculs.

Figure 4. Apparition des types d'années suivant l'aléa prix de cacao.

#### Le scénario B, irrégularités du climat

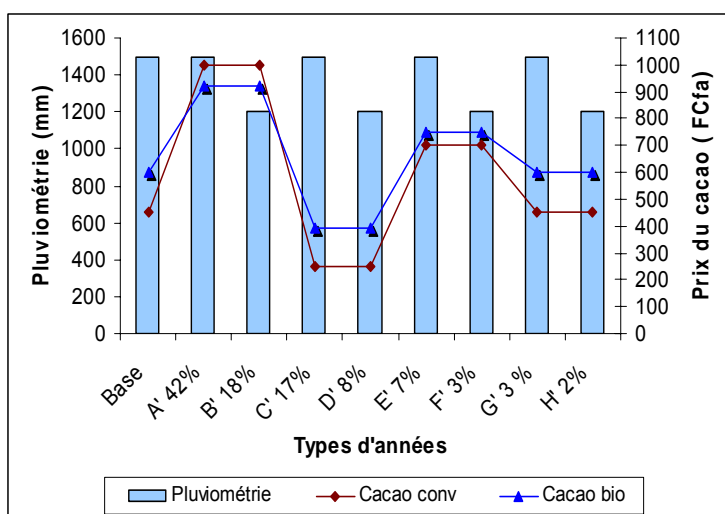
Selon les conseillers agronomiques de la région et l'équipe de chercheurs du Craf, les rendements du cacao, du café et des vivriers suivent les conditions climatiques annuelles, en particulier la pluviométrie. Ainsi, il existe des années pluvieuses avec de bons rendements et des années moins pluvieuses avec des rendements bas. Pour simplifier l'analyse, le facteur « climat » prendra en compte les besoins en eau d'un cacaoyer.

En Akébou, le cacaoyer peut produire dans les conditions optimales de pluviosité — en particulier lorsque la pluviométrie annuelle est comprise entre 1 300 et 1 500 mm. En dessous de 1 300 mm, l'effet du stress hydrique sur les rendements peut occasionner des pertes de rendement de 20 à 30 %. En dessous de 1 000 mm, les précipitations annuelles ne sont plus adaptées à la production de cacao. Sur la base des données de la station météo de Kougnohou (Acdr, 2002), la probabilité d'apparition d'années climatiquement bonnes (R1) est de 70 %, climatiquement mauvaises (R2) de 30 %.

Tableau 1 : Description de l'aléa irrégularité du climat et des rendements.

Produits	Variation des rendements (%)	
	années pluvieuses R1 (70% de chances)	années sèches R2 (30% de chances)

	chance d'apparition )	d'apparition)
<b>Fèves de cacao conventionnel</b>	<b>100</b>	<b>70</b>
<b>Fèves de cacao biologique</b>	<b>100</b>	<b>70</b>
Café grain	100	85
Maïs grain sec	100	95
Manioc frais	100	95
Riz	100	80



Source : Icco, 2002 ; station météorologique de Kougnohou.

**Figure 5. Types d'années en fonction de la variation du climat et du prix de cacao.**

### La combinaison des scénarios A et B

Les facteurs « prix du cacao » et « climat » peuvent être associés selon plusieurs enchaînements des années. Une simulation d'événements par tirage aléatoire selon la méthode de « monte carlo » a été effectuée avec le logiciel QV (Quatre-Vents). La moyenne, l'écart-type et le coefficient de variation du solde de trésorerie annuelle de chaque type d'exploitations ont fait l'objet de comparaisons entre le système conventionnel et le système biologique. On supposera que la variation de la combinaison des deux facteurs n'a d'effet négatif sur les choix du producteur que si le caractère aléatoire du revenu est trop fort ou si son espérance de gain est plus faible que dans les revenus du cas de base.

**Tableau 2. Coefficient de variation du solde de trésorerie.**

	Scenarios	2000	2001	2002	2003	2004	2005
VIV	A	0,10	0,9	0,13	0,11	0,12	0,11
	A+B	0,22	0,18	0,19	0,16	0,18	0,18
CAF	A	0,16	0,15	0,26	0,22	0,25	0,21
	A+B	0,40	0,38	0,38	0,33	0,38	0,37
<b>CBIO</b>	<b>A</b>	<b>0,14</b>	<b>0,15</b>	<b>0,18</b>	<b>0,17</b>	<b>0,19</b>	<b>0,16</b>
	<b>A+B</b>	<b>0,30</b>	<b>0,26</b>	<b>0,26</b>	<b>0,23</b>	<b>0,26</b>	<b>0,26</b>

VIVCB	A	0,9	0,13	0,15	0,14	0,15	0,13
	A+B	0,24	0,26	0,25	0,22	0,25	0,24
CONV	A	<b>0,14</b>	<b>0,12</b>	<b>0,16</b>	<b>0,14</b>	<b>0,15</b>	<b>0,13</b>
	A+B	<b>0,35</b>	<b>0,37</b>	<b>0,28</b>	<b>0,24</b>	<b>0,28</b>	<b>0,27</b>

Source: Koukou-Tchamba, 2003.

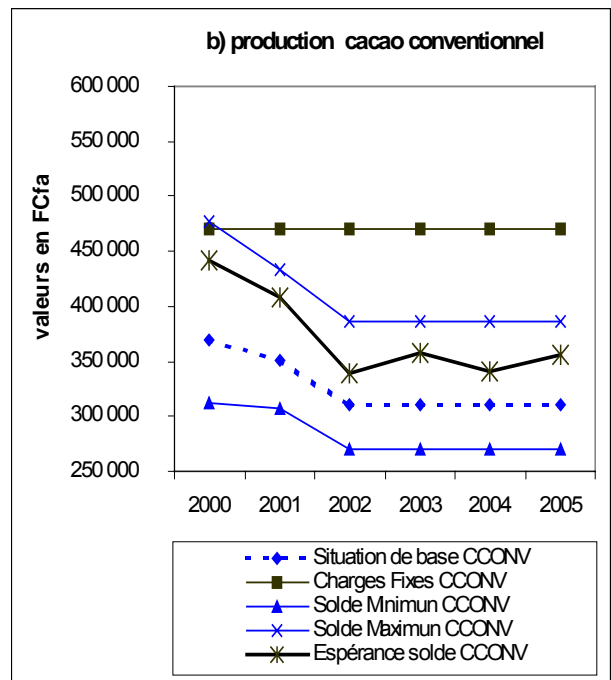
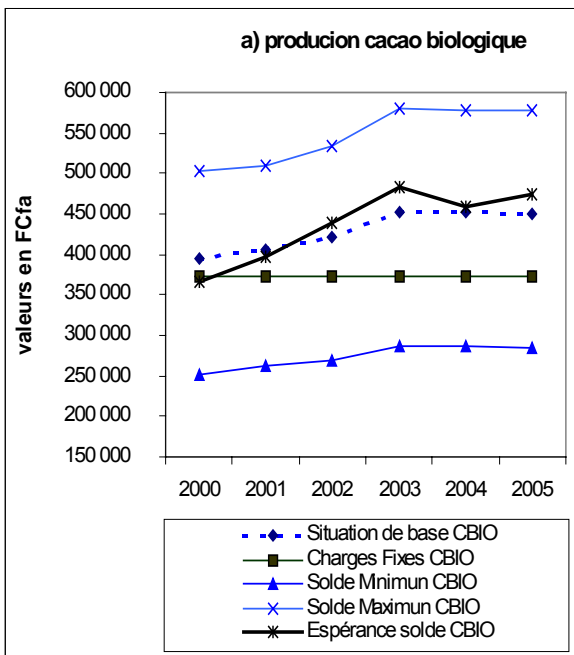
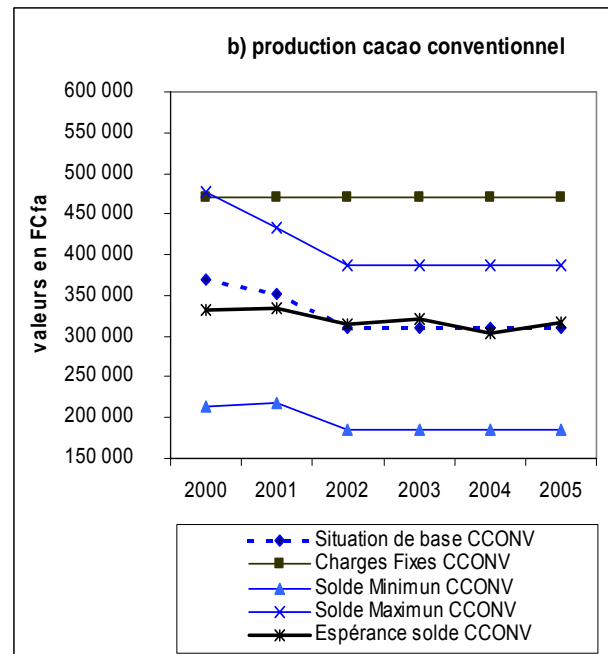
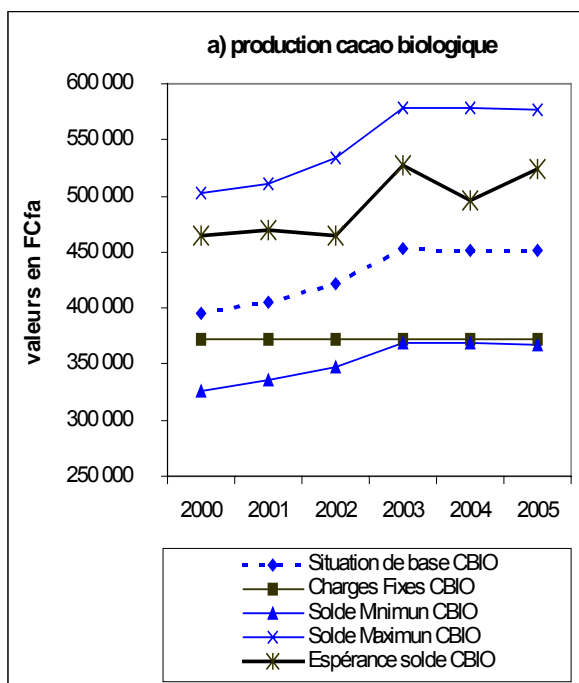


Figure 6. Variation du solde de trésorerie (scénario A).  
Source : Koukou-Tchamba, 2003.

Figure 8. Variation du solde de trésorerie (scénario A + B).



En fonction des événements aléatoires sélectionnés (climat, cours du cacao), les revenus des exploitations sont soumis à des variations extrêmes les plongeant dans des situations où, parfois, le solde de trésorerie ne satisfait plus au paiement des coûts fixes pour les campagnes à suivre.

Sous l'effet de l'instabilité des prix du cacao, les exploitations de cacao biologique ont des coefficients de variation du solde de trésorerie plus élevés que ceux des exploitations de cacao conventionnel (figure 7 et tableau 3).

Inversement, la combinaison de l'instabilité des prix avec les irrégularités du climat entraîne une plus forte variabilité des résultats des exploitations de cacao conventionnel et une espérance de gain plus faible tous les ans par rapport au scénario A.

Si bien que la combinaison des deux facteurs entraîne des coefficients de variation plus forts en cacao conventionnel qu'en cacao bio (figure 8).

Comparativement à l'hypothèse de départ, l'exploitant de type CCONV est plus ou moins en sécurité dans le cas de la situation de 2003 et 2005. Pour les autres types d'années, l'exploitant risquera d'abandonner son choix car son espérance de gain est très faible en raison de l'accumulation des conditions extrêmes. L'exploitant de type CBIO préférera l'évolution des **conditions telle ???** si ce n'est que le risque est trop élevé en 2000 et l'expose à des difficultés financières.

**Tableau 3. Tableau de synthèse des simulations.**

CRITERES	VIV	CAF	CCBIO	CCONV	VIVCB
<b>Orientation culturelle</b>	Vivrières en intensif et café	Cacao bio extensif et café	Cacao bio semi-intensif plus âgé	Cacao conventionnel	Vivrières en extensif cacao bio intensif agé
<b>Quantité de main-d'œuvre</b>	++	-	-	-	++
<b>Dépenses d'approvisionnement. d'intrants</b>	+	--	-	+++	++
<b>Dépenses familiales et amortissement du matériel agricole</b>	++	++	-	++	-
<b>Résultat net/ha</b>	+++	---	-	-	++
<b>Résultat net/h</b>	-	--	+++	++	+
<b>Solde de trésorerie annuelle dans le cas de base</b>	++	---	+++	--	---
<b>Impact de la tendance de la consommation et coûts d'intrants sur les résultats</b>	+	+++	++	+	+

<b>Effets de la fluctuation des prix</b>	+	+++	++	+	+
<b>Effets de la fluctuation des prix et des irrégularités du climat</b>	+	+++	+++	+++	++
<b>Synthèse</b>	situation fiable, financièrement bonne et stable	situation très critique, financièrement très faible et très instable	situation financièrement bonne mais risquée	situation financièrement moins bonne mais assez risquée	situation financièrement faible et assez stable

Source : Koukou-Tchamba A., 2003.

## Conclusion

L'analyse financière comparée entre la production de cacao conventionnel et de cacao biologique au moyen du logiciel Olympe apporte les éléments d'information nécessaires pour comprendre le choix des agriculteurs.

En effet, dans la situation régionale actuelle, l'orientation vers la production du cacao biologique est un choix intéressant pour les producteurs. Cette stratégie procure en général de meilleurs revenus pour les exploitants. Les modèles et scénarios utilisés mettent en évidence que les exploitations de cacao bio enregistrent les soldes de trésorerie annuels les plus élevés, soit 30 % de plus qu'avec le cacao conventionnel. Les coûts engagés dans la production du cacao biologique sont très faibles et cette production procure des marges commerciales parmi les plus élevées de toutes les cultures considérées.

De ce fait, les exploitations de cacao biologique sont, en année de bas prix comme ce fut le cas en 2001, les seules dont la marge bénéficiaire couvre les dépenses de fonctionnement.

Mais lorsque l'on se projette dans le futur, la tendance à réduire les traitements contre la pourriture brune et contre les ravageurs peut entraîner la diminution de cet avantage des plantations certifiées bio. En effet, le « manque à gagner » sur le solde de trésorerie annuelle par **exploitation s'accroît davantage pour ces exploitations de cacao biologique que pour les exploitations produisant du cacao conventionnel. ???**

Dans la même optique et dans les conditions rencontrées lors de cette étude, les résultats économiques des exploitations de cacao conventionnel sont moins affectés par la fluctuation des cours de cacao qu'en cacaoculture bio, du fait du caractère dégressif de la « prime » Bio.

En revanche, sous l'effet des irrégularités du climat ajouté à l'instabilité des cours de cacao, la variabilité du solde de trésorerie annuelle des exploitations de cacao conventionnel devient trop importante. Ainsi, la succession de très mauvaises années climatiques et à prix très bas peut placer les exploitations produisant du cacao biologique dans une situation financièrement difficile.

En conclusion, il semble qu'une spécialisation en cacao bio devrait être accompagnée de mesures spécifiques. Le développement des productions vivrières permettrait d'améliorer la stabilité des résultats économiques face aux aléas des prix et du climat. De plus, l'adaptation de la taille des plantations à la disponibilité en main-d'œuvre et aux facteurs variables permettrait de garantir une capacité d'entretien et un degré d'intensification assurant de meilleurs rendements. Du point de vue de l'acheteur de cacao Bio, la méthode de fixation de la prime Bio en fonction de l'évolution du cours mondial du cacao devrait être revue afin d'éviter les écueils connus en 2001 et de garantir une marge commerciale plus incitative et plus acceptable pour tous. Enfin, l'établissement d'un processus de dialogue constructif entre les partenaires contractants (acheteur et producteur) est nécessaire pour dissiper la crise de confiance actuelle.

Concernant l'utilisation du logiciel Olympe, cette étude a montré le grand intérêt de ce logiciel de par sa capacité de résolution automatique des résultats d'exploitations individuelles (et d'ensembles d'exploitation) tout en facilitant le calcul des valeurs moyennes des postes comptables prédéfinis de même que ceux des états comptables formalisés. Sa facilité à simuler la réalisation de plusieurs événements aléatoires de même que son aptitude à configurer les tableaux et courbes en vue d'une analyse comparative des postes de résultat, par exploitation ou par type d'exploitations, sont aussi des atouts du logiciel Olympe.

## Références bibliographiques

Acdr (Association de conseils et d'appuis pour le développement rural) , Sofreco, 2000. Rapports de mission d'appui commercialisation du café et cacao, 24 janvier-9 février 2000, 8-18 octobre 2000. Kpalimé, Acdr.

Adjonou K., 1992. Les systèmes agricoles dans le sud-ouest Togo, préfectures d'Amou, Wawa et Kloto. Tome V. Approche de la stratégie de production des unités familiales-systèmes cultureux, gestion du temps, normes de production. Montpellier, Cirad-Irat, 107 p.

Allard S., 1995. Entreprise viticole, aide à la décision et stratégies d'adaptation : le cas de stratégies individuelles confrontées à une proposition de système extensif en viticulture dans le département de l'Hérault. Thèse de master, Montpellier, Ciheam-lam, 180 p.

Association bio-équitable (Organic Fair Trade Association), Référentiel cahier des charges bio-équitable (lancement en octobre-novembre 2002 à Avignon), 27 p.

Attonaty J.M., Soler L.G., 1992. Aide à la décision et gestion stratégique : un modèle pour l'entreprise agricole. Revue française de gestion, n° 8, p. 235-245.

Ccfcc (Comité de Ccoordination pour les filières cacao et café), 2001. Rapport de campagne 2000-2001. Disponible auprès du Ccfcc. Version provisoire, décembre 2001.

Deheuvels O., Drogué S., 2001. Qualité et rentabilité : étude de la production cacaoyère paysanne en équateur. *In* : Yapo R. (éd.) *et al.* L'avenir des cultures pérennes : investissement et durabilité en zones humides. Montpellier, Cirad-dist, 14 p. Conférence, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire.

Fao, 2002. Production agricole (Fao, Smiar). 26/12/2002, <http://www.fao.org/gIEWS/french/basedocs/tog>.

Fatoux C., Panarin N., 2001. Analyse-diagnostic de la dynamique agraire du Plateau de l'Akébou au Togo : combinaison de caféières et de cacaoyères sur terres de forêt avec des cultures annuelles sur terres de forêt et de savane ; quels enjeux dans un contexte d'ouverture au marché et d'instabilité des prix ? Mémoire d'ingénieur, Ina Paris-Grignon, 85 p.

Koukou-Tchamba A., 2003. Analyse de la filière cacao biologique : stratégies et enjeux de la reconversion des exploitations de cacao conventionnel en cacao biologique dans l'Akébou (Togo). Mémoire de master. Montpellier, Ciheam-lam, 167 p.

Le Grusse P., 1998, Pilotage stratégique et construction d'un processus de décision dans une démarche de conseil en viticulture : Expérience dans des caves particulières en Languedoc-Roussillon. Atelier d'économie viti-vinicole, Montpellier, 26-27 novembre 1998, Montpellier, Ciheam-lam, 11 p.

Le Grusse P., 2001. Conseil de gestion des entreprises agricoles. Documents d'appui disponible au Ciheam-lam. Montpellier, volume I, II, III.

Plouffe A., 2002. Une mutuelle pour les producteurs de café et de cacao au Togo. *In* : Quelle microfinance au financement de l'agriculture familiale dans le contexte de la libéralisation ? 7 p. Socodevi, séminaire, Dakar, janvier 2001. Disponible au Cirad, Montpellier.

**Prud'homme M., 2001. Diagnostic organisationnel des Unions de Gpcc, membres auxiliaires de la mutuelle Dékawowo. 14 p. Rapport de mission disponible à Socodevi, Kpalimé-Togo nov 2001**

**Rapport d'exécution technique et financière du Projet d'appui aux organisations de café et cacao (Paop). 2000. Disponible auprès de l'Acdr, Kpalimé, Togo, 79 p.**

**République togolaise. Ministère de la planification, de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de l'urbanisme, 2001. Rapport de mission d'évaluation de la libération des filières café et cacao. Lomé, Ministère de la planification.**

**Socodevi (Société de coopération pour le développement international), 1999. Mise sur pied d'une mutuelle de crédit-épargne pour les producteurs de café-cacao du Togo, financement conjoint de l'Agence française pour le développement, Afd, et la Société de coopération pour le développement international Socodevi. Kpalimé, Socodevi.**

### **Liste des acronymes**

**ACDR (Association de conseils et d'appuis pour le développement rural)**  
**APAF (Association pour la promotion en agroforesterie)**  
**APCCB (Association de planteurs de café et de cacao biologique)**  
**CCFCC (Comité de coordination pour les filières cacao et café)**  
**CIRAD-CP (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, département des cultures pérennes)**  
**CRAF (Centre de recherche en agronomie zone forestière)**  
**ECOCERT (Organisme international de contrôle et certification de l'agriculture et de l'alimentation biologique)**  
**GPCC (Groupement des producteurs de cacao et de café)**  
**GPCCB (Groupement des producteurs de café et de cacao biologique)**  
**KAOKA (entreprise chocolatière française, partenaire des unions de producteurs AKEN et AKO)**  
**Mutuelle DECAWOWO (mutuelle des groupements de producteurs de cacao et de café au Togo)**  
**OPAT (Office de la production agricole togolaise)**  
**PAOP (Projet d'appui des organisations de producteurs du café et du cacao)**  
**SELEC : antenne togolaise de Kaoka**  
**SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international)**  
**Union AKEN (Union des producteurs de l'Akébou Nord-Est)**  
**Union AKO (Union des producteurs de l'Akébou-Ouest)**